

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi  
11 août 2009 à 20h00 au Centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148,  
Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Lawrence Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle, Garry Dagenais, Raymond Gougeon et Brian Middlemiss.

Également présents, le directeur général et plusieurs contribuables.

La séance débute à 20h00.

**PAROLE AU PUBLIC**

- |                 |  |
|-----------------|--|
| Pierre Guénette | - Autorisation de circuler des V.T.T. sur la 5 <sup>e</sup> Concession<br>- Trouver un sentier alternatif<br>- Meilleure signalisation<br>- Informer la population<br>- Demander à l'Association de patrouiller<br>- Demander à la police de patrouiller<br>- Réduire vitesse à 30 km. |
| Robert Lussier  | - Pétition asphaltage Cedarvale<br>- Installation d'une borne-sèche sur chemin de la Détente ou ailleurs secteur Cedarvale   |
| Alain Larose    | - Refus de répondre du chef M. Tom Howard sur les lieux d'un incendie<br>- Rôle des officiers<br>- Demande les preuves de vérification des véhicules et équipements par les pompiers   |

**09-08-267**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
  - 4.1 Procès-verbal des séances spéciales du 2, du 7 et du 21 juillet 2009 et celui de la séance régulière du 14 juillet 2009
- 5. Administration**
  - 5.1 Liste des factures à payer
  - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
  - 5.3 Liste des engagements pour le mois d'août
  - 5.4 Avis de motion – règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1
  - 5.5 Transferts budgétaires
- 6. Sécurité publique**
  - 6.1 Inspection de propriétés à risque d'incendies
  - 6.2 Moniteur – formation pompier I ou de spécialités
  - 6.3 Démission d'un pompier
- 7. Travaux publics – Public works**
  - 7.1 Travaux de réfection du chemin Saint-Louis – Municipalité de La Pêche

- 8. Hygiène du milieu**
  - 8.1 Attestation de conformité – usine de filtration
  - 8.2 Consultant – projet
- 9. Urbanisme et zonage**
  - 9.1 Avis de motion – Règlement – paix et bon ordre
  - 9.2 Lotissement – 330, chemin Bradley – Harold et Glenn Nugent
  - 9.3 Lotissement – 93, chemin de la Rivière – Roger Therrien
  - 9.4 Demande à la C.P.T.A.Q. – George Henry Whelan – 1120, ch. Smith-Léonard
  - 9.5 Association – Lac-des-Loups
- 10. Loisirs et culture**
  - 10.1 Droit de passage V.T.T.
  - 10.2 Demande de subvention – bibliothèque
- 11. Divers**
  - 11.1
- 12. Rapports divers et correspondance**
  - 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux
- 13. Dépôt du registre de correspondance**
  - 13.1 Registre de correspondance du mois de juillet
- 14. Période de questions**
- 15. Levée de la séance**

Il est

Proposé par        Lawrence Tracey  
 Appuyé par        Harold McKenny

| ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajouts :            5.6    Projet agrandissement – Hôtel de ville  
                           7.2    Garde-fou – ch. Terry-Fox

Adoptée

**09-08-267-1**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES SPÉCIALES DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2, LE 7 ET LE 21 JUILLET 2009 ET CELUI DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 14 JUILLET 2009**

Proposé par        Lawrence Tracey  
 Appuyé par        Garry Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal des séances spéciales du conseil municipal tenue le 2, le 7 et le 21 juillet 2009 et celui de la séance régulière tenue le 14 juillet 2009, tel que rédigé et distribué.

Adoptée

**09-08-268**

**LISTE DES FACTURES À PAYER**

Proposé par        Garry Dagenais  
 Appuyé par        Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **65 074,62 \$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 30 juillet 2009 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

**09-08-269**

**LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

Proposé par Dr Jean Amyotte  
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **238 076,39 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 30 juillet 2009 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

**09-08-270**

**LISTE DES ENGAGEMENTS POUR LE MOIS D'AOÛT**

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **16 738,52 \$** taxes incluses.

Adoptée

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Garry Dagenais à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1.

**09-08-271**

**TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

Il est

Proposé par Brian Middlemiss  
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité effectue les transferts budgétaires tel que reconnue à la liste jointe en annexe au montant total de 19 190,00 \$.

Jim Coyle vote contre la résolution.

Adoptée

**09-08-272**

**PROJET – AGRANDISSEMENT – HÔTEL DE VILLE**

CONSIDÉRANT la demande du département des affaires juridiques du Ministère des Affaires Municipales et de la Métropole ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de préciser certains aspects du règlement d'emprunt 10-09 ;

Il est

Proposé par Edward McCann  
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE l'article 4 du règlement 10-09 soit modifié à la dernière ligne pour se lire comme suit :

« à même les revenus généraux de la municipalité. »

IL EST DE PLUS RÉSOLU de modifier l'annexe A au ministère pour qu'elle reflète la réalité quant aux sommes à être dépensées soit 550 000,00 \$ tel que prévu à l'article 1.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>
Lawrence Tracey	Garry Dagenais
Jim Coyle	Brian Middlemiss
Raymond Gougeon	Harold McKenny
Dr Jean Amyotte	

Adoptée

#### **09-08-273**

#### **INSPECTION DE PROPRIÉTÉS À RISQUE D'INCENDIE**

CONSIDÉRANT la résolution 09-07-252 demandant au chef du Service des incendies, M. Tom Howard de procéder à des inspections à certaines adresses au sein de la municipalité et de remettre ses recommandations au conseil ;

CONSIDÉRANT QU'il est requis d'agir selon le « Code national de prévention des incendies » ;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte  
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité adopte le CNPI comme faisant partie du règlement municipal et autorise le chef du Service des incendies M. Tom Howard d'agir selon le Code national de prévention des incendies afin de procéder à aux inspection requises.

Adoptée

Le conseiller Brian Middlemiss quitte la table.

#### **09-08-274**

#### **MONITEUR – FORMATION POMPIER I OU DE SPÉCIALITÉS**

CONSIDÉRANT QUE la formation mise autant sur l'apprentissage pratique que théorique ;

CONSIDÉRANT QUE l'instructeur doit travailler en collaboration avec les moniteurs dans la formation ;

CONSIDÉRANT QUE l'ENPQ demande un ratio de 8 pompiers par moniteur dans les pratiques en caserne pour Pompier I et un ratio de 5 pompiers par moniteur pour les spécialités ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a des pompiers avec la formation requise pour être moniteur ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Dr Jean Amyotte  
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité reconnaît que les pompiers suivants sont aptes à être moniteur dans le cadre de la formation Pompier I et les spécialités, comme identifié :

NOM	POMPIER I	FORMATION DE SPÉCIALITÉS
Tom Howard	Oui	Oui
Guy Marcotte	<u>Oui</u>	<u>Oui</u>
Lorne Dagenais	<u>Oui</u>	<u>Oui</u>
Mario Allen	<u>Oui</u>	<u>Oui</u>
Pierre-Louis Chartrand	<u>Oui</u>	<u>Oui</u>
Brian Middlemiss	<u>Oui</u>	<u>Oui</u>
Stéphan Tremblay	<u>Oui</u>	<u>Oui</u>
Kevin Mansey	<u>Oui</u>	<u>Oui</u>

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le taux horaire pour les moniteurs soit établi à 25,00 \$ l'heure.

Harold McKenny vote contre la résolution.

Adoptée

Le conseiller Brian Middlemiss revient à la table.

#### **09-08-275**

#### **DÉMISSION – POMPIER VOLONTAIRE**

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte  
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la démission de M. Pascal Latreille à titre de pompier volontaire de la brigade de la Municipalité de Pontiac.

Adoptée

#### **09-08-276**

#### **TRAVAUX DE RÉFECTION – CHEMIN SAINT-LOUIS**

CONSIDÉRANT l'appel d'offre effectué par la Municipalité de La Pêche concernant le pavage d'une partie du chemin Saint-Louis ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de défrayer la moitié des coûts, ce chemin étant mitoyen entre les 2 municipalités ;

Il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de payer la somme maximale de 12 000,00 \$ pour la pose d'asphalte sur le chemin Saint-Louis.

Adoptée

**09-08-277**

**GARDE-FOU – CHEMIN TERRY-FOX**

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte  
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac demande à la Ville de Gatineau d'installer un garde-fou du côté sud-est du chemin Terry-Fox compte tenu de la profondeur du fossé à cet endroit et de l'étroitesse de l'accotement.

Adoptée

**09-08-278**

**ATTESTATION DE CONFORMITÉ – USINE DE FILTRATION**

Il est

Proposé par Harold McKenny  
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac confirme son engagement à transmettre au Ministère du développement durable, de l'environnement et des Parcs du Québec, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

Adoptée

**09-08-279**

**CONSULTANT – PROJET INCINÉRATEUR**

CONSIDÉRANT tous les aspects politiques économiques techniques du projet d'incinérateur;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu, compte tenu de l'importance du projet, de confier à un consultant le mandat de travailler sur le dossier;

CONSIDÉRANT QU'il est possible d'établir une entente avec les municipalités de Clarendon et Shawville après l'émission d'un certificat d'autorisation pour l'incinérateur;

Il est

Proposé par Lawrence Tracey  
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde un mandat de 6 mois à M. John M. Keyuk de la firme LMMK Management Group, à titre de consultant pour le dossier de l'incinérateur. Une somme de 2 500,00 \$ mensuellement (15 000,00 \$) est accordée à ces fins.

Adoptée

## **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Dr Jean Amyotte à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement pour abroger et remplacer le règlement 02-RM-04 concernant le maintien de la paix publique et du bon ordre dans les limites de la Municipalité de Pontiac.

**09-08-280**

### **LOTISSEMENT – Lot : 2 872 173, Glen et Harold Nugent – 330, ch. Bradley**

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but la création des lots 4 438 473 et 4 443 004;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage 177-01;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE,

Il est

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE le conseil supporte la demande de lotissement créant les lots 4 438 473 et 4 443 004, tel que démontré sur le plan de l'arpenteur géomètre M. André Durocher sous ses minutes : 18 155.

Adoptée

**09-08-281**

### **LOTISSEMENT – Lot : 2 683 425, Roger Thérien – 93, ch. De la Rivière**

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but la création des lots 4 436 930 et 3 849 279;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage 177-01;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE,

Il est

Proposé par Brian Middlemiss  
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE le conseil supporte la demande de lotissement créant les lots 4 436 930 et 3 849 279, tel que démontré sur le plan de l'arpenteur géomètre M. André Durocher sous ses minutes : 15 845.

Adoptée

**09-08-282**

### **DEMANDE À LA C.P.T.A.Q – 1120, Ch. Smith Léonard – Georges Henry Whelan**

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but l'aliénation et l'utilisation à des fins autres qu'agricole du lot 2 684 159 d'une superficie de 101.29 acres (40.99 hectares);

CONSIDÉRANT l'acte de vente des lots 2 684 158, 2 872 214 et 2 872 215 sous le numéro 15, 502, 297 signé en date du 15 août 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss  
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande d'aliénation du requérant ainsi que de l'usage autre qu'agricole pour la construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 2 684 158 d'une superficie de 5 acres (20,237.90 mètres carrés).

Adoptée

**09-08-283**

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE - ASSOCIATION DU LAC-DES-LOUPS**

CONSIDÉRANT la demande des membres de l'Association du Lac-Des-Loups;

Il est

Proposé par Harold McKenny  
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la reconnaissance de l'Association du Lac-des-Loups (chemin de tolérance), telle que présentée aux documents fournis par les membres, le tout pour l'année 2010, conditionnellement à ce qu'ils obtiennent tous les documents légaux requis.

Adoptée

**AMENDEMENT**

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la reconnaissance de l'Association du Lac-des-Loups (chemin de tolérance), telle que présentée aux documents fournis par les membres, le tout pour l'année 2009, conditionnellement à ce qu'ils obtiennent tous les documents légaux requis.

Rejeté

Le vote est demandé sur la proposition principale et enregistré comme suit :

**POUR**

Edward McCann  
Jim Coyle  
Lawrence Tracey

**CONTRE**

Harold McKenny  
Brian Middlemiss  
Dr Jean Amyotte  
Raymond Gougeon  
Garry Dagenais

Adoptée à l'unanimité

**09-08-284**

**DROIT DE PASSAGE**

Il est

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité supporte la demande faite par le Club Quad du Pontiac auprès du Ministère des Transports pour une autorisation de traverse des routes suivantes par les V.T.T.:

- chemin du Lac-des-Loups à l'intersection 5<sup>e</sup> concession
- route 148 à l'intersection chemin Eardley-Masham
- route 148 à l'intersection 5<sup>e</sup> concession
- route 148 à l'intersection chemin Murray

Adoptée

**09-08-285**

**DEMANDE DE SUBVENTION – BIBLIOTHÈQUE**

Il est

Proposé par        Raymond Gougeon  
Appuyé par        Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité présente une demande de subvention aux autorités gouvernementales pour la construction d'une bibliothèque pour le secteur Luskville pour un montant de 440 000,00 \$.

Jim Coyle vote contre la résolution.

Adoptée

**RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE**

- Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux ;

**DÉPÔT DU REGISTRE DE CORRESPONDANCE**

- Registre de correspondance du mois de juillet 2009.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**09-08-286**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par  
Appuyé par

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à \_\_\_\_\_ ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL